

Non à l'austérité

Acadie Nouvelle · 15 févr. 2019 · Jean Sauvageau, président sortant Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick Membre de la Coalition prospérité non austérité pour le N.-B.

Le premier ministre, Blaine Higgs, a livré son premier discours sur l'état de la province le 31 janvier.

Que nous faut-il retenir de cet exercice? D'abord et avant tout, le premier ministre a promis, sans équivoque, l'atteinte du déficit zéro dès le premier budget soumis par son gouvernement en mars. Deuxièmement, le premier ministre souligne la volonté de son gouvernement de tout mettre en oeuvre afin de permettre l'exploitation des carburants fossiles (le gaz naturel en particulier) dans la province. Finalement, on note que le premier ministre parle des taxes et impôts comme autant de maladies contre lesquelles il veut prémunir la population du Nouveau-Brunswick. Ces trois principaux points n'ont rien de rassurant.

L'empressement à atteindre l'équilibre budgétaire peut paraître louable au premier abord. Mais il ne faut pas ignorer ce qui s'est passé dans d'autres juridictions où cet exercice a été tenté, comme au Québec, par exemple. Le discours tenu par le gouvernement québécois au cours des 15 dernières années était exactement le même que ce que nous entendons maintenant de la part du premier ministre Higgs: on pourra tout à la fois réduire les dépenses des divers services sociaux tout en maintenant, voire en améliorant, ces mêmes services. La population du Québec a, au contraire, subi et fortement ressenti une importante baisse du nombre et de la qualité des services. D'autant plus inquiétante dans le discours du premier ministre Higgs est sa candeur en ce qui concerne sa principale motivation à équilibrer le budget, c'est-à-dire, sa crainte de voir les agences de notation abaisser la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick. Nous croyons qu'une façon plus efficace de répondre à ces agences est de développer notre économie et nous exhortons notre premier ministre à s'atteler à la tâche.

La foi proclamée par le premier ministre en ce qui concerne la viabilité et les retombées financières de l'exploitation du gaz naturel va totalement à l'encontre de l'expérience et des évaluations indépendantes qui y ont été consacrées. Le premier ministre n'a encore proposé aucun plan ni soumis aucune preuve concrète, faisant en sorte que ce qu'il propose de faire au Nouveau-Brunswick arrivera à contrer tous les dysfonctionnements et dommages environnementaux, et le manque de rentabilité de cette industrie, comme cela s'est avéré être le cas partout ailleurs. Il n'y a aucun miracle économique à espérer de l'exploitation du gaz naturel.

Enfin, l'apparente incapacité du premier ministre à accepter que le fonctionnement et la légitimité d'un état moderne et démocratique sont fondés en grande partie sur la perception de taxes et d'impôts font que son discours sur l'état de la province démontre un manque de maturité politique dommageable à sa fonction de chef du gouvernement. Au lieu de s'entêter à dénigrer, à chaque occasion qui se présente, le concept des taxes et des impôts, le premier ministre Higgs aurait plutôt intérêt à tenir un discours positif visant à expliquer à la population en quoi ces taxes et impôts sont nécessaires à l'offre de services publics adéquats.

Dans cet ordre d'idée, l'appel de M. Higgs invitant le gouvernement fédéral à revoir le système de péréquation dans le but d'en diminuer les paiements au Nouveau-Brunswick est extrêmement inquiétant. Il

faudrait plutôt souligner que le système de péréquation est issu d'une entente fédérale visant à assurer des services adéquats pour toutes et tous les citoyennes et citoyens du Canada, où qu'elles ou ils se trouvent.

Si le premier ministre Higgs cherche de nouvelles sources de revenus, il devrait tourner son regard vers les pratiques criminelles d'évasion fiscale auxquelles se livrent toujours trop de corporations et individus nantis, mais aussi les pratiques d'évitement fiscal auxquelles se livrent également un très grand nombre de corporations et d'individus. Les révélations des dernières années concernant, entre autres, les Panama Papers et les Paradise Papers auraient dû être bien suffisantes afin de motiver tout gouvernement responsable et conscient de ses devoirs envers la population qu'il dessert à s'attaquer de front, et immédiatement, à de telles échappatoires. La colonne des revenus du gouvernement du Nouveau-Brunswick a déjà assez souffert de ces manques à gagner depuis de nombreuses décennies. Mais sur ce sujet, pas un mot du premier ministre Higgs. ■